

# Les Rendez-vous Parlementaires du Contribuable

N° 21

Le 8 avril 2008

## *Croissance : le rapport Attali, et après ?*

*Présidé par Jean-Michel Fourgous,  
député UMP de la 11<sup>e</sup> circonscription des Yvelines*

### *Résumé*

Le rapport Attali montre que l'État est le problème. Et que l'abolition des privilèges est la clé de voûte d'une véritable relance économique. Mais il se met en contradiction avec lui-même en se rabattant quelque peu sur l'État pour trouver les solutions. De même, le rapport Attali compte trop sur la négociation syndicale pour éradiquer les privilèges. C'est pourquoi il suscite des réactions parfois mitigées, voire hostiles, chez les tenants d'une réforme en profondeur de l'économie française. Les réformes économiques réussies ont toutes emprunté la méthode globale, et non pas gradualiste, comme le montrent les témoignages de deux grands réformateurs : Sir Roger Douglas, ex-ministre des Finances de Nouvelle-Zélande, et Mart Laar, ex-Premier ministre d'Estonie. Il s'agit d'une thérapie de choc, dont la mise en œuvre exige un courage et une ténacité à toute épreuve. Le rapport Attali est donc critiquable. Mais il a le mérite d'alimenter le débat...

**CONTRIBUABLES  
ASSOCIÉS**  
Contre l'oppression fiscale  
la pression des contribuables

## ***Députés participants***

BAGUET Pierre-Christophe  
CAILLAUD Dominique  
CHERPION Gérard  
CINIERI Dino  
COCHET Philippe  
COLOMBIER Georges  
DASSAULT Olivier  
DELONG Sophie  
DEPIERRE Bernard  
DOOR Jean-Pierre  
FOLLIOU Philippe  
FOURGOUS Jean-Michel  
GAUDRON Gérard  
GIRAN Jean-Pierre  
HILLMEYER Francis  
HUNAULT Michel  
LABRETTE-MÉNAGER Fabienne  
LA RAUDIÈRE de Laure  
LASBORDES Pierre  
LE FUR Marc  
LUCA Lionnel  
MALLIE Richard  
MARIANI Thierry  
MARTINEZ Henriette  
MOYNE-BRESSAND Alain  
PERRUT Bernard  
QUENTIN Didier  
REYNÈS Bernard  
ROUBAUD Jean-Marc  
SUGUENOT Alain  
TARDY Lionel  
TERROT Michel

TRON Georges  
VANNESTE Christian  
VITEL Philippe

## ***Députés représentés***

AESCHLIMANN Manuel  
BINETRUY Jean-Marie  
BLUM Roland  
BODIN Claude  
BRIAND Philippe  
CALVET François  
COSYNS Louis  
COUVE Jean-Michel  
DEBRÉ Bernard  
DECOOL Jean-Pierre  
DEVEDJIAN Patrick  
FRANCO Arlette  
GARRAUD Jean-Paul  
GATIGNOL Claude  
GEST Alain  
HAMEL Gérard  
HOSTALIER Françoise  
KOSSOWSKI Jacques  
LAFFINEUR Marc  
LAMOUR Marguerite  
LEFEBVRE Frédéric  
LE MENER Dominique  
LÉONARD Jean-Louis  
LETT Céleste  
LOOS François  
MARITON Hervé  
MARTIN-LALANDE Patrice  
MASDEU-ARUS Jacques

MARLAND-MILITELLO Muriel	SCELLIER François	TIAN Dominique
MUSELIER Renaud	SERMIER Jean-Marie	TIBERI Jean
PATERNOTTE Yannick	SPAGNOU Daniel	VANNSON François
PRÉEL Jean-Luc	TEISSIER Guy	WARSMANN Jean-Luc

## **Sommaire :**

---

### **Accueil**

*par Benoîte Taffin, porte-parole de Contribuables Associés ..... Page 4*

### **Introduction**

*par Jean-Michel Fourgous, député UMP de la 11<sup>e</sup> circonscription des Yvelines,  
président de Génération Entreprise ..... Page 5*

### **Les qualités et les défauts du rapport Attali**

*par Jacques Garello, agrégé de sciences économiques,  
professeur à l'université d'Aix-Marseille ..... Page 7*

**Éléments de débat** ..... Page 13

### **Il faut abolir rapidement tous les privilèges**

*par Sir Roger Douglas, fondateur et président du parti travailliste néo-zélandais,  
ministre des Finances de Nouvelle-Zélande de 1984 à 1988 ..... Page 16*

### **Du courage, pas des mesurette**

*par Mart Laar,  
premier ministre d'Estonie de 1992 à 1994 et de 1999 à 2002 ..... Page 23*

### **Articuler l'enseignement, la recherche et l'entreprise**

*par Olivier Dassault, député UMP de la 1<sup>re</sup> circonscription de l'Oise,  
président du groupe Attractivité ..... Page 25*

### **Le rapport Attali, c'est le catalogue des 3 Suisses**

*par Lionnel Luca, député UMP de la 6<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes,  
vice-président du conseil général des Alpes-Maritimes ..... Page 27*

### **Conclusion**

*par Alain Mathieu, président de Contribuables Associés,  
et Daniel Mach, député des Pyrénées-Orientales ..... Page 28*

## Accueil

*par Benoîte Taffin,  
porte-parole de Contribuables Associés*

**Les Rendez-vous Parlementaires de Contribuables Associés se tiennent régulièrement à l'Assemblée nationale. Voici le vingt-et-unième.** On y aborde des sujets tabous – qui font petit à petit leur chemin dans les médias et l'opinion publique – comme le statut de la fonction publique, le service garanti, la suppression des droits de succession.

Chaque réunion se tient sous la présidence d'un député. Je remercie beaucoup Jean-Michel Fourgous, député UMP de la 11<sup>e</sup> circonscription des Yvelines, puissance invitante ce soir. Le choix du sujet de chacune de nos réunions, guidé par l'actualité, vise au vote d'une proposition de loi qui fera avancer les choses. **À la suite de la réunion, un député propose une loi, comme ce fut le cas pour la suppression des droits de succession ou de l'ISF.** Il arrive que la démarche inverse soit effectuée: Contribuables Associés trouve sympathique l'initiative d'un député et la soutient en organisant une réunion autour de lui. Il en fut ainsi pour l'équilibre budgétaire, avec Michel Hunaut, député Nouveau Centre de Loire-Atlantique. En outre, **nous faisons venir des experts étrangers: regarder ce qui se passe ailleurs est ce qu'on peut faire de mieux.**

Le sujet d'aujourd'hui est « La croissance: le rapport Attali, et après? ». Après l'introduction de **Jean-Michel Fourgous**, député UMP de la 11<sup>e</sup> circonscription des Yvelines, **le professeur Jacques Garello** – beaucoup d'entre vous le connaissent –, agrégé ès sciences économiques et professeur à l'université d'Aix-Marseille, fera l'exposé liminaire. **Sir Roger Douglas** – qui fut ministre des Finances de Nouvelle-Zélande quand celle-ci fit sa révolution libérale – prendra la parole. Il a fait de ce pays, qui semblait dans un profond marasme économique, l'un des plus prospères. Un autre invité, **Mart Laar**, ex-premier ministre d'Estonie, va aussi nous rejoindre. Il a mené à bien la révolution libérale estonienne qui a redonné à son pays une forte croissance économique.

*« Nous faisons  
venir des experts  
étrangers:  
regarder ce qui  
se passe ailleurs  
est ce qu'on peut  
faire de mieux. »*

# Introduction

par Jean-Michel Fourgous,  
député UMP de la 11<sup>e</sup> circonscription des Yvelines,  
président de Génération Entreprise

**Notre modèle de croissance est problématique.** Il ne faut pas se leurrer: notre PIB par habitant occupe le 18<sup>e</sup> rang mondial, notre modèle social le 17<sup>e</sup>, et notre modèle scolaire se situe entre le 20<sup>e</sup> et le 25<sup>e</sup>. Il n'y a pas de quoi gonfler les pectoraux, mais plutôt se remettre en cause en acceptant les comparaisons. C'est ce que nous ferons tout à l'heure avec monsieur Douglas.

**Les Français doivent apprendre à se parler. Ces deux mamelles de la France – la mamelle *public* et la mamelle *privé* – doivent mieux travailler ensemble:** la mamelle *privé* est plutôt performante, nos entreprises restent compétitives dans le monde, mais le secteur public, lui, ne l'est pas. Il faut que la France du public et la France du privé, que la famille marchande et la famille administrative mettent fin à ce choc culturel permanent, cause de nos plus grandes difficultés. Tout le monde doit se mobiliser pour faire de la pédagogie de l'économie: il ne faut pas laisser un Français sur deux dans l'incompréhension des mécanismes de l'économie moderne. Cela incombe aux parlementaires, mais aussi aux grosses associations, comme la vôtre. Donc, merci! **Vous rappelez également que la croissance ne se décrète pas en Conseil des ministres ou avec quelque groupe de militants passionnés. La croissance dépend de trois leviers: le capital, le travail et l'intelligence.**

Le capital: la France a une fiscalité défavorable, même si elle reçoit beaucoup de capitaux. **La France est le seul pays au monde à être encore affligé de cet impôt archaïque qu'est l'ISF.** Concernant la durée du travail, la France se singularise également: elle est le seul pays au monde à avoir cette loi ridicule et archaïque des 35 heures, qui résulte d'un problème culturel. **Et nous avons l'intelligence la plus fonctionnarisée au monde.** En outre, l'élite dirigeante qui monopolise le pouvoir depuis des années en France est, malheureusement, issue d'une école de fonctionnaires, et non pas d'une école d'ingénieurs ou de commerce, comme dans d'autres pays. Cela pose un problème culturel, alors que les facteurs de la croissance sont là. Ce pays a un gros potentiel: il a les meilleurs ingénieurs, techniciens, ouvriers, produits, etc. En France, on est bon. Mais on a ce handicap culturel qu'il s'agit d'éradiquer par un effort de pédagogie. **Le rapport Attali représente une ouverture. Il a des qualités et des**

« *Ces deux mamelles de la France – la mamelle public et la mamelle privé – doivent mieux travailler ensemble.* »

**défauts, ce rapport. Mais il a le mérite de nourrir le débat.** Il contribue à sortir les Français de leur isolement culturel, à leur faire comprendre ce qui se passe ailleurs. Pour leur faire retrouver rapidement le niveau de vie qu'ils n'auraient jamais dû perdre en leur faisant accepter ce système socio-libéral européen devenu un standard mondial, il faut le leur expliquer. Merci à tous les participants d'être dans cet état d'esprit. Merci de nous aider à être pédagogiques parce qu'il y va de la survie de notre modèle, social, économique et scolaire.

# *Les qualités et les défauts du rapport Attali*

*par Jacques Garello,  
agrégé de sciences économiques,  
professeur à l'université d'Aix-Marseille*

**Merci de m'accueillir dans ce haut lieu de la pensée libérale.**

Je m'empresse de dire aussi tout l'honneur que je ressens d'être à côté de Sir Roger Douglas – que je fréquente dans d'autres cercles internationaux – : il a montré comment, au-delà des clivages partisans, un dirigeant soucieux du bien public est capable d'amorcer et de réussir des réformes décisives. **La Nouvelle-Zélande est, avec d'autres pays, l'exemple de ce que nous pourrions faire en France.** Évidemment, les circonstances sont beaucoup plus difficiles chez nous pour des raisons que vous connaissez aussi bien que moi. Cependant le gouvernement anglais, confronté à des réactions farouchement hostiles, à des coalitions déterminées, a fait montre d'une vision d'ensemble et d'une volonté de ne pas pratiquer sa réforme au jour le jour et par petits morceaux. Son courage politique lui a permis de tenir face au ressentiment de l'opinion publique. **Je vous rappelle que Margaret Thatcher a réalisé la plupart de ses réformes avec seulement 16 % d'opinions favorables.** Cet exemple peut encourager le gouvernement à accepter de voir sa côte de popularité descendre encore. **Le courage politique est un passage obligé pour le succès de quelque réforme que ce soit, dans quelque pays que ce soit.**

Parmi les partisans de la réforme, le rapport Attali compte des laudateurs et des détracteurs, ces derniers étant représentés par un très grand nombre d'ultra-libéraux. Pourquoi ces deux opinions sont-elles recevables ? Le rapport Attali me paraît excellent quand il met en évidence que les raisons profondes de la stagnation de la croissance tiennent essentiellement à l'État et à son rôle envahissant, nocif, dans notre vie économique et sociale. Mais les solutions envisagées par le rapport Attali sont très imprégnées d'un étatsisme de bon aloi. **Il est paradoxal d'affirmer à la fois « L'État, c'est le problème » et « L'État, c'est la solution ».**

« *L'État, c'est le problème.* » Les premières pages du rapport Attali m'ont enchanté. Elles comportent des lignes que je n'aurais même pas osé écrire, comme : « *L'enrichissement n'est pas un scandale, seule l'est la pauvreté. Nous voyons que l'essentiel c'est de venir en aide aux pauvres et pour cela il faut parfois que certaines personnes s'enrichissent.* » La liberté : « *Chacun doit trouver ce pour*

**« Il est paradoxal d'affirmer à la fois : "L'État c'est le problème" et "L'État c'est la solution". »**

**« Le rapport montre que, chaque fois qu'il y a eu un succès, c'est parce qu'il y a eu un peu plus de liberté. »**

*quoi il est le plus doué, progresser dans ses connaissances, dans sa situation professionnelle, dans ses ressources et celles de sa famille, réussir sa vie, transmettre son savoir et ses valeurs... La croissance économique se trouve renforcée par cette liberté et les initiatives qu'elle permet. » C'est extraordinaire.*

Ensuite le rapport Attali – toujours dans cette introduction – prend ce qu'il y a de mieux dans les pays qui nous entourent. **Il montre que, chaque fois qu'il y a eu un succès, c'est parce qu'il y a eu un peu plus de liberté**, qu'il s'agisse du marché du travail, de la fiscalité, des problèmes de financement, des retraites ou des dépenses publiques. Le rapport Attali, admiratif devant tout ce qui a changé dans ces pays, pose la question: Pourquoi, nous, Français, ne changerions-nous pas à notre tour? Le problème est très bien posé, ce qui constitue en soi une rupture importante. Chez nous, selon une tradition qui remonte au moins à l'après-Seconde Guerre mondiale, on lie la faiblesse de la croissance à la léthargie de la dépense. Nous, les économistes, appelons cela l'« approche du côté de la demande »: s'il n'y a pas assez de croissance, c'est parce qu'il n'y pas assez de consommation, pas assez d'investissements. Il suffit de distribuer du pouvoir d'achat aux gens pour qu'ils se mettent à dépenser leur argent. Et si les gens n'ont pas tellement d'argent, l'État, lui, en a à dépenser. Grâce à cet afflux de dépenses privées ou publiques, l'économie va redémarrer, les carnets de commandes se remplir, les emplois se créer, le plein-emploi s'installer. C'est le discours politiquement et économiquement correct qui fut répandu, non seulement en France mais aussi dans de nombreux de pays étrangers, pendant cinquante ou soixante ans.

Un grand virage intellectuel a été pris dans les années 1973-1975, lors des premiers chocs pétroliers, quand on s'est dit: « Qu'est-ce qu'on va faire face à cette crise? » Celle-ci était ressentie comme aussi grande que celle d'aujourd'hui, liée à l'énergie, la pollution, les matières premières... **Si nous en sommes arrivés là, c'est parce que notre économie est incapable de s'adapter, qu'on n'est pas suffisamment souple et soucieux du marché et de la satisfaction des véritables besoins, et que l'on a trop forcé sur la dépense publique, sur le rôle de l'État.** Cela nous a valu vingt, trente, quarante ans d'économie de l'offre, de monétarisme: des variantes bien sûr, mais qui tournaient le dos aux services. En France, ce discours a été un peu plus lent à passer et **je salue le rapport Attali parce qu'il constitue, justement, une véritable rupture. Pour la première fois, il est dit: « Si la croissance française n'est pas ce qu'elle est dans d'autres pays, ce n'est pas parce que notre pouvoir d'achat, nos dépenses, se traînent, c'est parce qu'il y a une mal-adaptation, un mal-investissement et des défauts structurels dans notre économie ».** Donc, la croissance se traite avec des mesures non pas

conjoncturelles mais structurelles. Ce changement de discours est, me semble-t-il, fondamental.

Dans la foulée de ce diagnostic, qui se ramène à « *l'État est le problème* », le rapport Attali explique que l'État est responsable de l'excès d'impôts, de bureaucratie, de réglementation. On pourrait alors s'attendre à ce que le rapport prône les solutions mises en œuvre en Nouvelle-Zélande et dans bien d'autres pays: dégager l'État de nombreuses missions, réduire massivement les impôts, modifier de fond en comble le système de protection sociale, etc. **Arrivé justement à ce point, une fois le diagnostic posé – « *l'État est le problème* » –, le remède proposé par le rapport, malheureusement, – c'est là où il cultive l'exception française – c'est, encore et toujours, l'État!** Sans doute, dans certains domaines, y a-t-il eu quelques éclaircies, quelques décisions, quelques ambitions laissant présumer une rupture avec l'étatisme. Dans le domaine de l'enseignement, on arrive à l'idée que plus d'autonomie serait nécessaire, que la liberté de choix de l'école par les parents devrait être un principe et que la carte scolaire doit être éliminée. Et que, pour les familles qui ne sont pas en mesure financièrement de choisir leur établissement, on puisse avoir un système de bourse scolaire. Je crois que ça va dans la bonne direction.

#### **Il en va de même pour la pétition en faveur de la concurrence.**

Nous sommes un pays de corporations, avec à peu près un millier de métiers fermés, de professions ignorant la concurrence. On sait ce qui se dit sur les chauffeurs de taxis, les clercs de notaires, les pharmaciens, etc. **Il faut supprimer les privilèges de ces professions, les ouvrir à la concurrence.** Sir Roger Douglas nous dira que son principal axe de réduction des dépenses a été l'éradication des privilèges. Il n'y a pas de raison pour qu'il y ait deux lois, suivant le métier, la situation, correspondant à deux types de citoyens. Le principe d'égalité devant la loi est fondamental, il caractérise l'État de droit. Il ne peut pas y avoir des lois privées, la loi doit être la même pour tout le monde, sans privilèges. Le rapport Attali a mis l'accent sur la concurrence et ses vertus: elle est génératrice de novations, elle réduit les coûts, elle est favorable aux consommateurs.

À mettre aussi au crédit du rapport Attali tout ce qui s'y rapporte à la fonction publique. C'est la première fois que l'on voit son statut remis en cause dans un document officiel: le rapport dit que les fonctionnaires pourraient être employés sur la base de contrats plus proches du droit privé que du droit public. C'est une proposition extrêmement sympathique.

**Mais le rapport Attali reste profondément marqué du sceau de l'étatisme.**

*« On sait ce qui se dit sur les chauffeurs de taxi, les clercs de notaire, les pharmaciens, etc. Il faut supprimer les privilèges de ces professions, les ouvrir à la concurrence. »*

« *Le rapport Attali se croit obligé, comme au temps de la construction du château de Versailles, de prôner de grands projets publics : les éco-polices, les grands foyers intellectuels, les pôles de développement...* »

**Cet étatismisme s'exprime par l'abondance des directives incluses dans le rapport.** Ce catalogue de 316 pages est extrêmement complet, il rentre dans le détail. On a l'impression que le rapport Attali tombe alors dans le travers qu'il a dénoncé quelques pages plus tôt, à savoir que tout se décide d'en haut : la réforme, c'est le gouvernement ou le Parlement. Mais malheureusement, les parlementaires ont, actuellement, moins de possibilités de réformer que le gouvernement puisque c'est celui-ci qui décide que l'on va modifier tel ou tel système. **J'appelle cela du constructivisme, c'est-à-dire l'organisation de la société depuis le haut :** cela nous est, hélas, familier en France, mais cela ne correspond pas aux véritables vertus d'une société de liberté. Un de mes amis avait écrit un très bel ouvrage intitulé « *Le Droit au droit* », où il disait en conclusion : « *Laissez faire la liberté, la liberté fera le reste.* » Autrement dit, une réforme libérale se définit beaucoup plus par la mise en évidence de certains principes directeurs que par la recherche du détail. Si on recherche le détail, on rajoute une couche de réglementations, d'organismes, et on tombe tout de suite dans la bureaucratie. Le nombre de nouvelles instances, de nouveaux hauts-commissaires inventés par le rapport Attali est invraisemblable – exemple : un « *haut-commissaire au développement numérique* » –, alors qu'il vient de dénoncer l'abus de bureaucratie et de centralisation. Il nous propose un organigramme extrêmement soviétique. Il y a là une contradiction.

Guidé, là aussi, par le constructivisme – ce vice de la société française, **le rapport Attali se croit obligé, comme au temps de l'édification du château de Versailles, de prôner de grands projets publics : les éco-polices, les grands foyers intellectuels, les pôles de développement...** Ce n'est pas une bonne formule. Plus les ensembles sont grands et plus il faut de souplesse et d'autonomie ! Là, c'est l'inverse ! On nous a proposé une réforme de l'université qui consiste à agglomérer des gens n'ayant rien en commun. Il n'y aura, croyez-moi, aucun bénéfice à tirer de cette opération. L'universitaire que je suis sait pertinemment qu'aujourd'hui c'est beaucoup plus l'organisation en réseau, la décentralisation, qui marchent bien... Plus une société est complexe, plus elle a besoin de décentralisation ! **Avec le constructivisme du rapport Attali, on est encore dans le mal français.**

**Une autre contradiction du rapport Attali a trait à la négociation syndicale, qui est un « péché mignon » de la société française et plus particulièrement du jeu politique français.** Je ne suis pas un inconditionnel de la négociation syndicale. Or, dans le schéma proposé par le rapport Attali, toute réforme doit commencer par une très longue période de négociations. Est-ce qu'on peut attendre d'une négociation qu'elle débouche sur un consensus quand elle est menée avec des partenaires conscients de n'avoir aucun intérêt au changement ? Ils ont des privilèges, des positions dominantes. Ils sont tout-

puissants. Ils terrorisent le pays. Ils le prennent même en otage. Pourquoi, tout d'un coup, seraient-ils d'accord pour qu'on les prive, au terme d'une négociation, d'une partie de ce qui fonde aujourd'hui leur existence et leur pouvoir? Une négociation de ce genre me paraît d'avance complètement truquée.

Alors, que faire? L'exemple des taxis néo-zélandais – cité par le rapport Attali – est excellent. **Le gouvernement ayant supprimé le système des licences, le nombre des taxis a aussitôt été multiplié par trois**, pour le plus grand bonheur des clients ainsi que des entrepreneurs de cette noble corporation. Le rapport Attali, lui, laisse croire que, par la négociation, on arrivera à décider les membres de cette profession – comme de bien d'autres – à renoncer à leurs privilèges.

Le rapport Attali est suffisamment lucide pour montrer que les finances des partis politiques mériteraient d'être plus transparentes qu'elles ne le sont. **Et qu'il faudrait lier la fortune des syndicats au nombre de leurs adhérents et non aux subventions qu'ils reçoivent de droit public.** C'est, je crois, quelque chose d'assez ancré dans la société française.

**Tout comme l'idée de la redistribution. Peut-être par souci de ne pas être accusé de néo-ultralibéralisme, chaque fois que le rapport Attali préconise une mesure, il précise: « Oui mais attention, on fera des exceptions pour les gens en difficulté!... »** Le meilleur service qu'on puisse rendre aux gens en difficulté, c'est justement de leur permettre de travailler, de progresser, d'épargner, d'envoyer leurs enfants dans de bonnes écoles: ça, c'est vraiment du social! Faire de la redistribution, c'est finalement appauvrir les riches pour appauvrir les pauvres également.

Enfin, un sujet décisif sur lequel le rapport Attali est, non pas secret, mais discret. Je travaille beaucoup sur deux thèmes depuis des années: la dette publique et la dette sociale. **Il ne peut pas y avoir de sérieuses réductions de la dette publique s'il n'y a pas de redéfinition des missions de l'État.** Tant que la frontière n'est pas à nouveau redessinée entre ce qui appartient à la société politique et à l'État d'une part, et ce qui appartient à la société civile et aux collectivités territoriales d'autre part, on n'en aura pas fini avec l'inflation des dépenses publiques, lesquelles, elles-mêmes entraînent l'inflation des impôts. Il y a là une sérieuse bataille à mener. Je vous sers de nouveau l'exemple de la Nouvelle-Zélande: le mot qui revient le plus souvent dans la bouche de Sir Roger Douglas, c'est « privatisation ». Et nous, nous sommes toujours calés sur notre sacro-sainte religion du service public à la française. Il faut expliquer au public qu'il serait beaucoup mieux servi si on faisait passer les activités en question d'une logique de biens publics et de services politiques, à une logique de biens privés, marchands.

*« Le gouvernement néo-zélandais ayant supprimé le système des licences, le nombre des taxis a été multiplié par trois. »*

*« La retraite par répartition est condamnée et personne ne le voit. »*

**Que dire des retraites ? Évidemment, il y a le couplet habituel sur le prolongement de la vie et le recul de l'âge de la retraite.** Je prépare un livre sur le passage de la retraite par répartition à la retraite par capitalisation. **Tout ce qu'on a adopté aujourd'hui en France représente des demi-mesures qui ne nous libéreront pas du pillage de la répartition.** On ne se sortira pas de ce piège qui fait qu'un smicard perd 250 000 euros pour avoir choisi la répartition alors qu'il les aurait gagnés en capitalisation. On ne s'en sortira pas tant qu'on aura moins d'un cotisant pour un retraité en 2040. **La répartition est condamnée et personne ne le voit.** Les problèmes de la dette publique et de la dette sociale me paraissent finalement les plus inquiétants. La dette sociale, indirectement, bloque la croissance. Prélèvements obligatoires, les cotisations sociales sont très lourdes. Pourquoi sommes-nous à un niveau de 10 à 15 % supérieur à celui des autres pays ? On parle toujours du pouvoir d'achat des Français... **Savez-vous qu'en passant d'un système de sécurité sociale obligatoire par répartition – comme c'est aujourd'hui le cas pour l'assurance-maladie – à un système d'assurance-maladie privé, on ferait économiser aux smicards la moitié des prélèvements obligatoires !** Je crois que maintenir le pouvoir d'achat des gens permettra aux entreprises d'être plus performantes. Cela suppose que l'on change réellement de système de protection sociale, non pas pour faire un système à deux vitesses mais, au contraire, pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Si moi, je peux m'en sortir avec mes retraites, parce que j'ai les moyens de cotiser ailleurs ou de mettre mon argent en Suisse, au Liechtenstein, mais ce n'est pas le cas du smicard, qui ne peut pas y échapper. Il est pris dans le piège de la répartition, et de la fiscalité qui va avec.

Je suis un peu surpris de l'envolée lyrique du rapport Attali. Il décrit la France de 2012 comme celle où il y aura deux millions de nouveaux logements construits, deux autres millions rénovés, le chômage divisé par trois, 10 % des élus issus de la diversité, une réduction de l'écart entre espérances de vie, un senior sur deux au travail, 100 % d'ADSL, etc. Cela vaut l'ouvrage de Charles Fourier. Selon les plans de ce dernier, les pôles se réchaufferont, il n'y aura plus de lions mais des anti-lions, on vivra 144 ans et peut-être qu'il nous poussera un membre supplémentaire !

## Éléments de débat

### ◆ Question :

Qu'est-ce qu'une culture conflictuelle? N'y a-t-il pas une spécificité française dans cette conflictualité qui dépasse la moyenne des pays en train de se réformer?

### ◆ Jacques Garello :

Je ne crois pas. Il y a quelques années, un célèbre sociologue économiste américain, aujourd'hui disparu, avait écrit un livre intitulé « *Croissance et déclin des nations* ». Il expliquait comment certaines nations ont une croissance et une harmonie sociale très prononcées alors que d'autres sont au contraire en déclin. C'est, d'après lui, le jeu des groupes sociaux qui fait la différence, sachant que ce jeu consiste à organiser des intérêts particuliers. Ce ne sont pas les chauffeurs de taxi qui organisent la défense de la corporation des taxis, ce sont les gestionnaires de la corporation qui décident de faire quelque chose pour défendre non pas la profession en général mais la structure de groupe qui permet d'être présent dans le débat social. Je le disais tout à l'heure, c'est un problème de monopole de la négociation, et il est certain que plus vous avez de coalitions qui se forment et plus vous avez cette tentation d'organisation de groupes qui finalement détruisent ce pouvoir et le rendent ingouvernable. Le mot exact que cet auteur emploie, c'est l'« *ingouvernementalité* » d'un pays, d'une société. Alors, cela dit, ce n'est pas parce que des groupes de pression existent et s'organisent, que pour autant on est obligé de leur donner raison et qu'ils gagnent à tous les coups. Et deuxièmement, il ne faut surtout pas que l'on se lie les mains d'avance en leur reconnaissant un statut.

**Si la France est peut-être le pays du conflit, je n'en suis pas sûr, la France est sûrement le pays du conflit entre groupes qui ont un statut.** C'est cela qui, en fait, empêche les esprits d'évoluer, c'est qu'une fois que le statut est reçu et accepté, on ne peut plus revenir en arrière. C'est vrai pour la fonction publique comme pour le syndicalisme. Je ne crois pas qu'il y ait une spécificité des Français, c'est un bon argument pour ne rien faire !

**Le rapport Attali préconise tellement de mesures, cela paraît tellement compliqué, qu'une des réactions de bon sens est de ne rien faire.** Donc, il faut revenir à des principes simples. Chaque fois que vous détaillez des mesures, vous vous faites des ennemis, parce que chacun va se reconnaître. Alors que si, comme le disait Sir Roger Douglas, vous présentez un ensemble de mesures qui ont un sens, qui se rappellent à quelques grands principes, tout le monde va y trouver son compte. Donc, je ne crois pas que les Français soient plus conflictuels que d'autres.

*« Le rapport Attali préconise tellement de mesures, cela paraît tellement compliqué qu'une des réactions de bon sens est de ne rien faire. »*

*« Ce n'est pas dans un climat de lutte permanente et d'affrontement entre le capital et le travail que l'on peut trouver la solution. »*

◆ **Question :**

Il y a quand même une spécificité française, ne serait-ce que dans son histoire. Nous sommes un des seuls pays au monde à avoir fait quatre révolutions en deux siècles. C'est une marque de fabrique française: nous sommes réputés pour nos ruptures et pas pour notre capacité à réformer. Pour le deuxième point que vous avez évoqué – le monopole de la négociation – il me semble qu'il y a un phénomène nouveau depuis quelque temps: ce monopole est rompu parce que souvent les syndicats sont maintenant dépassés par la base.

◆ **Jacques Garello :**

Je suis tout à fait d'accord quand à l'histoire de France, mais il y a un problème. Le fait de statifier la France a été une très grande maladresse du pouvoir central. De longue date, le pouvoir central a toujours préféré avoir des morceaux de société civile pouvant être contrôlés par bloc, plutôt que d'avoir affaire à des individus. **L'État est contre les corps intermédiaires quand ils sortent de la base mais il est pour les corps intermédiaires quand ils sont contrôlés du sommet.** Sur le reste je suis complètement d'accord avec vous.

◆ **Question :**

Jacques Garello, que j'ai pris plaisir à écouter, critique la pseudo-négociation. Comment juger le début de politique contractuelle sur le marché du travail, les accords qui ont été passés entre syndicats et patronats, et le fait qu'on demande surtout aux parlementaires de tenir compte de ces accords spontanés plutôt que d'intervenir? Est-ce que la négociation dont tu parles, c'est autre chose que ce qui pourrait devenir une relation plus apaisée sur le marché du travail?

◆ **Jacques Garello :**

Je pense que les relations plus apaisées sur le marché du travail ne peuvent exister qu'à deux conditions: la première c'est que les syndicats, aussi bien les syndicats patronaux que les syndicats de salariés, revoient sincèrement leurs raisons d'être et leurs missions aujourd'hui trop orientées vers le conflit social. **Ce n'est pas dans un climat de lutte permanente et d'affrontement entre le capital et le travail que l'on peut trouver une solution.** Le deuxième point, c'est de ne pas oublier que, en dehors des négociations collectives, doit rester le contrat individuel de travail. **Une société dynamique est une société de confiance qui repose sur le contrat.** Aujourd'hui, nous avons des formes de travail de plus en plus souples, évolutives, et qui mettent beaucoup plus en cause l'individualité, le choix et la compétence personnels que l'appartenance à un groupe. **Aux Pays-Bas, plus de la moitié de la population est employée en dehors du régime du salariat, sa rémunération étant une simple prestation de services.** Et nul doute que l'effort moderne de travail entraînant de nouvelles

formes de rémunération va désamorcer une grande partie de ce que l'on appelle les « conflits sociaux ». D'abord parce qu'un conflit est asocial et ensuite parce que c'est un héritage de l'ère industrielle largement dépassé. Le problème, c'est que, là encore, des gens veulent avoir le monopole de la représentation et que, dans un climat de monopole, on ne peut pas déboucher sur autre chose que sur le conflit. Il y a des professionnels du conflit, ils en font leur fonds de commerce. **Mais, bon sang, la plupart du temps, entre des gens qui travaillent ensemble – patrons et salariés –, il y a cinquante mille manières de pouvoir s'entendre et de trouver une solution.** La pire des solutions, c'est évidemment l'affrontement et la lutte des classes que nous connaissons à l'heure actuelle.

**Quand on veut réformer, il y a un choix inéluctable à faire entre gradualisme et thérapie de choc.** Tous les pays ayant voulu réformer ont été confrontés à cette alternative. Le gradualisme a été magnifiquement expliqué par Bastiat. Il connaissait un pauvre paysan ayant un chien nommé Bourguignon à qui il disait: « *Pauvre bête, je dois te couper la queue. Alors pour que tu souffres moins, je vais t'en couper un bout tous les jours!* » **Ce n'est pas une solution, évidemment! Le gradualisme a toujours échoué.**

**« Quand on veut réformer, il y a un choix inéluctable à faire entre gradualisme et thérapie de choc. »**

« La plupart des responsables politiques ont tendance à éviter d'entreprendre des réformes structurelles avant qu'elles ne soient imposées par telle ou telle catastrophe économique et sociale. »

## *Il faut abolir rapidement tous les privilèges*

*par Sir Roger Douglas,  
fondateur et président du parti travailliste néo-zélandais,  
ministre des Finances de Nouvelle-Zélande de 1984 à 1988*

### *Jean-Michel Fourgous*

Sir Roger Douglas, vous êtes fondateur et président du parti travailliste néo-zélandais. Visiblement, ce parti est plus moderne que le nôtre. Vous êtes ancien ministre des Finances: nous sommes très intéressés par votre expérience. La réforme en France, beaucoup en parlent mais on a bien du mal à la mettre en œuvre. Pouvez-vous nous donner quelques exemples, quelques recettes, pour que nous en tirions des enseignements pour la France ?

### *Sir Roger Douglas*

Merci beaucoup. Je vais essayer de vous donner le point de vue d'un ancien responsable politique sur les défis que pose la réforme structurelle. **Il me semble que la plupart des responsables politiques ont tendance à éviter d'entreprendre des réformes structurelles avant qu'elles ne soient imposées par telle ou telle catastrophe économique ou sociale.**

À mon sens, la survie politique des réformateurs dépend de la qualité des décisions qu'ils prennent. **Les politiques de compromis ne mènent qu'à l'insatisfaction des électeurs.** Les décideurs peuvent réussir politiquement en lançant des réformes structurelles pour le bien du pays, mais ceux qui le font vraiment sont rares.

Les leçons que nous avons tirées de la réforme structurelle mise en œuvre en Nouvelle-Zélande à partir de 1984 sont claires. Là où nous avons mis en place des politiques de qualité, que ce soit en matière de fiscalité, de réforme des marchés financiers, des entreprises publiques ou du marché de l'emploi, les sondages ont montré que l'opinion publique nous soutenait. Mais lorsque le gouvernement n'a pas su mener une réforme de qualité, dans les domaines de la santé et de l'éducation, l'opinion publique a montré son insatisfaction.

Pour mettre en œuvre une réforme structurelle, il faut accepter le coût initial des améliorations à long terme. **Les politiques de compromis ne fonctionnent pas et elles ne font que se retourner contre celui ou celle qui les a lancées.** Avant d'entreprendre une réforme structurelle, il est important de comprendre que le défi des moyens est plus important que celui des objectifs. Si le consensus est important, il ne faut pas pour autant s'attendre à y parvenir en amont. Au contraire, il arrive après la mise en

place des politiques de réforme. Le responsable politique qui croit qu'il va rassembler tous les groupes d'intérêt autour d'une table pour mettre tout le monde d'accord est cinglé.

**Je pense que la réussite de la réforme structurelle obéit à dix principes fondamentaux. Par manque de temps, je n'en citerai que quelques-uns :**

• **Premier principe : il faut des personnes de qualité, compétentes,** ayant une capacité d'analyse de l'existant et de l'avenir ainsi qu'une capacité de réflexion transversale. Peu importe si la personne qui travaille pour vous a voté pour vous, c'est sa compétence, son efficacité qui rejaillit sur vous.

• **Deuxième principe : toute réforme structurelle doit être radicale. Il faut des vastes programmes, pas une addition de mesurette qui n'ont rien à voir les unes avec les autres.** Les programmes d'ampleur permettent de démontrer que les améliorations compensent largement les inconvénients. Dans mon premier budget, j'ai augmenté les coûts des transports par camion de 45 %, le prix de l'électricité d'environ 20 %, j'ai supprimé une très forte proportion de subventions agricoles et d'incitations aux importations. Mais, au final, les agriculteurs, par exemple, se sont sentis gagnants parce que tout le monde avait perdu des subventions. **Certains prétendent que la réforme structurelle est synonyme de suicide politique, mais cela n'est vrai que si l'on abolit les privilèges un par un.** En revanche, si on agit de manière globale, les gens se rendent compte que les améliorations dépassent les inconvénients et ceux qui ont perdu leurs privilèges deviennent vos plus farouches défenseurs. Ayant perdu leurs subventions, les agriculteurs encourageaient le gouvernement à faire en sorte que toutes les autres catégories perdent aussi les leurs.

• **Troisième principe : la vitesse d'exécution.**

En matière de réforme structurelle, on ne va jamais trop vite. Il faut certes payer les coûts d'emblée, mais les améliorations ne se font sentir qu'ultérieurement. **Si l'on n'agit pas vite, le consensus ne pourra jamais naître.** À cet égard, il faut savoir que les groupes d'intérêt sous-estiment sans relâche leur capacité à s'adapter à un environnement dans lequel le gouvernement supprime rapidement et globalement les privilèges. Nous avons retiré aux agriculteurs un tiers de leurs revenus, mais au cours de la même période le dollar néo-zélandais est passé de 0,40 à près de 0,70 par rapport au dollar américain. Au bout du compte, les agriculteurs ont survécu bien que les prix aient baissé de 50 %. Ne laissez pas les groupes d'intérêt vous faire croire qu'ils ne peuvent pas s'adapter.

**À mon avis, c'est l'incertitude, pas la vitesse qui tue les chances de succès de la réforme structurelle. Si les responsables politiques laissent s'installer l'incertitude, leurs décisions sont vouées à l'échec.**

*« Certains prétendent que la réforme structurelle est synonyme de suicide, mais cela n'est vrai que si l'on abolit les privilèges un par un. »*

*« Il faut expliquer le pourquoi et le comment des objectifs pour que les gens y adhèrent. »*

• **Quatrième principe : garder le rythme.**

Il faut persévérer. Nous avons, cela a été dit, ouvert le système des licences de taxi en Nouvelle-Zélande. Nous avons réformé les chemins de fer, les ports et le secteur des télécommunications. Avant la réforme, les chemins de fer comptaient 20 000 salariés. Cinq ou six ans plus tard, nous avons ramené ce nombre à 5 000 salariés, et le fret avait augmenté. Il en est allé de même pour les ports et les télécommunications.

• **Cinquième principe : les 3 C, constance, crédibilité, confiance.**

La constance dans la mise en œuvre est nécessaire. En effet, si vous êtes inconstant, les gens s'en apercevront mais une constance réelle et affichée génère la crédibilité et cette dernière est gage de confiance. La crédibilité est essentielle pour mener à bien une réforme structurelle. **Dire une chose et faire son contraire peut coûter très cher.** Une fois perdue, la crédibilité est particulièrement difficile à recouvrer. Lorsque le gouvernement manque de crédibilité, le peuple refuse de se soumettre au changement à moins qu'une confrontation violente entre les habitudes du passé et les exigences de la nouvelle politique n'ait engendré d'importants coûts inévitables pour l'économie du pays. **Pour ne pas avoir à payer ces coûts, il faut être constant et faire preuve de crédibilité.** La réforme structurelle obéit à sa propre logique interne, étant donné les liens qui existent entre les éléments constitutifs de l'économie. Tout étant lié, il faut une action d'ensemble pour améliorer la situation du pays. Si vous supprimez les subventions agricoles ou les incitations aux exportations, il faut en même temps diminuer les droits de douane, supprimer les licences d'importation et réformer les chemins de fer, les ports et les télécommunications.

• **Sixième principe : « Montrer le lapin au chien ».**

Le pays ne pourra pas coopérer s'il ne voit pas les objectifs que vous fixez. **Il faut expliquer le pourquoi et le comment des objectifs pour que les gens y adhèrent.** Par exemple, lorsque nous avons décidé de baisser les droits de douane, toute la population a su où nous voulions arriver en l'espace de quatre ans. Elle a compris à l'avance que nous voulions passer de 100 à 10 et qu'il fallait s'adapter au cours de cette période.

• **Septième principe : ne jamais décevoir.**

Il faut expliquer aux gens qu'il y a un problème, comment il est survenu, en quoi ce problème est dommageable à leur situation, ce que vous entendez faire pour l'enrayer et comment vous allez vous y prendre pour réussir. Il faut expliquer les avantages et le coût de la réforme que vous voulez mettre en œuvre. **Certains se contentent de faire valoir les avantages en occultant le coût, mais il faut bien expliquer qu'il y a aura un coût.** Si nous ne l'avions pas fait en Nouvelle-Zélande, nous n'aurions pas pu réduire le nombre de salariés des chemins de fer de 20 000 à 5 000. Par ailleurs, il faut expliquer pourquoi votre politique sera plus efficace que d'autres.

• **Huitième principe : ne pas douter.**

La confiance de la population dépend en grande partie de votre attitude. La réforme d'ampleur, telle que celle que nous avons menée en Nouvelle-Zélande, nécessite un profond changement de l'état d'esprit de la plupart des personnes. Dans ces circonstances, les gens sont extrêmement sensibles aux moindres doutes que trahiraient les responsables politiques qui veulent mener une réforme. Le doute et l'incertitude ne sont pas de mise. **Si vous ne doutez pas de la qualité des décisions que vous prenez, cela se verra lorsque vous parlerez en public ou à la télévision.**

**En résumé, je dirais qu'il faut asseoir sa légitimité pour entreprendre une réforme structurelle courageuse.** On me demande souvent comment, en tant que ministre travailliste, j'ai réussi à mener une réforme structurelle en Nouvelle-Zélande. Je réponds: « *C'est simple, il faut abolir les privilèges, tous les privilèges.* » **L'abolition des privilèges constitue l'essence même de la réforme structurelle.** C'est ce que nous nous sommes attachés à faire en Nouvelle-Zélande et nous l'avons fait, à l'exception des domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale, où cela n'a jamais été entrepris. Ces domaines doivent désormais être soumis aux lois du marché et non à celles du monopole.

Le dernier conseil que je souhaiterais prodiguer aux responsables politiques, si vous me le permettez, c'est le suivant: si vous avez des doutes, posez-vous la question suivante: « *Pourquoi fais-je de la politique?* » Si c'est uniquement parce que vous voulez être au chaud dans un hémicycle ou sous les ors de la République, alors envisagez autre chose. Si vous voulez œuvrer pour le bien commun et le progrès, alors allez-y, faites votre boulot, en sachant qu'il ne faut pas vous attendre à de l'amour, tout au mieux à du respect. Peu importe le parti du responsable politique qui entreprend une grande réforme. Ce qu'il faut, c'est du leadership et de la volonté.

**Pour revenir sur un point déjà évoqué, je dirais que ce qui est vital dans un pays qui recherche le progrès, c'est la réforme du marché de l'emploi.** En Nouvelle-Zélande, notre réforme a permis une augmentation de la productivité et, à terme, une baisse du chômage. À l'heure actuelle, le taux de chômage doit être inférieur à 4 %. Le gouvernement travailliste actuellement au pouvoir a mis en place des mesures restrictives sur le marché de l'emploi. Si cela n'a pas encore d'impact sur le chômage, le niveau de productivité a globalement déjà baissé. **Ce qu'il faut bien voir, c'est qu'une rigidité excessive du marché du travail est inévitablement injuste. Cela favorise certaines forces vives au détriment d'autres.**

*Question :*

La crise internationale a-t-elle un impact sur la Nouvelle-Zélande et est-ce que les fonds souverains sont un sujet que vous évoquez en ce moment?

*« Ce qui est vital dans un pays qui recherche le progrès, c'est la réforme du marché de l'emploi. »*

### *Sir Roger Douglas*

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 1984, la Nouvelle-Zélande était déjà en proie à une crise. Il y avait le contrôle des taux d'intérêt, des salaires, des changes et des prix, une crise bancaire et un déficit important, donc nous étions en faillite. **Pour agir, nous avons en notre faveur un consensus national pour dire que le changement était devenu indispensable.** Quant aux fonds souverains, nous n'en parlons pas vraiment en Nouvelle-Zélande. La plupart des banques néo-zélandaises sont entre des mains australiennes et les fonds souverains ne constituent pas une grande préoccupation à l'heure actuelle.

### *Alain Mathieu*

Nous avons eu la chance de discuter un peu avec monsieur Douglas avant cette réunion, et il nous a donné l'information suivante. **On a pu penser que les réformes en Nouvelle-Zélande avaient été un chemin de roses, cela n'a pas été si facile que cela.** Par exemple, des milliers d'agriculteurs ont manifesté dans les rues contre sa réforme de suspension des subventions agricoles. Et les conséquences de cette réforme ont été considérables puisque le cheptel bovin, qui représente l'essentiel des ressources des fermiers, a été diminué de 37 % d'une année à l'autre. Cela veut dire que ça n'a pas été très facile. Monsieur Douglas avait une relative facilité à mener cette réforme dans la mesure où les agriculteurs néo-zélandais ne votent pas travaillistes : ce n'est pas sa clientèle électorale qu'il perdait. N'empêche : cela n'a pas dû être si facile. Ce que je voulais dire, c'est que la Nouvelle-Zélande a parfaitement réussi, mais cela n'a pas été sans sacrifice de la part d'une partie de la population.

### *Sir Roger Douglas*

**Les responsables politiques ont peut-être un peu trop tendance à sous-estimer la volonté de changement de la population.** Si les gens ne comprennent pas forcément tous les détails de la réforme que vous cherchez à mettre en place, ils ont des années d'expérience leur permettant de comprendre ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. **Nous avons bénéficié d'une majorité qui s'est accrue au fil du temps, alors même que nous avons considérablement baissé les subventions agricoles et réduit le nombre de fonctionnaires pour passer de plus de 80 000 à moins de 40 000.**

Nous n'aurions pas pu réaliser tout cela si nous avions favorisé certaines catégories et si la population n'avait pas compris le bien-fondé de nos décisions. Si les gens comprennent que le changement est nécessaire, si vous leur expliquez et si vous agissez de manière équitable, la réforme structurelle peut être couronnée de succès.

« *Les responsables politiques ont peut-être un peu trop tendance à sous-estimer la volonté de changement de la population.* »

## *Jacques Garello*

Une précision: monsieur Douglas nous a expliqué qu'un des arguments employés dans la deuxième campagne électorale par ceux qui ont largement remporté la victoire a consisté à dire, à propos des subventions aux paysans éleveurs néo-zélandais: au fond, « *Avec vos impôts, vous subventionnez les Iraniens en leur fournissant du mouton meilleur marché.* » Évidemment, ce fut un argument électoral assez fort.

## *Sir Roger Douglas*

Vous avez raison, mais je n'aurais pas dit les choses tout à fait comme cela. Avant la réforme, la Nouvelle-Zélande produisait 37 ou 38 millions d'agneaux. Nous les vendions à des prix raisonnablement élevés sur certains marchés, mais l'excédent, nous le vendions pour une bouchée de pain sur le marché iranien.

Lorsque nous avons supprimé les subventions, la production est passée de 37 à 24 millions d'agneaux en 12 ou 18 mois et il n'a pas fallu attendre longtemps pour que ces 24 millions d'agneaux rapportent autant que les 37 millions subventionnés. C'est justement ça l'effet pervers des subventions et des allègements fiscaux: le bénéfice va à une catégorie qui n'était pas prévue au départ et paradoxalement les gens qui devaient être les bénéficiaires ne le sont pas. **L'excès de subventions entraîne la surproduction et la chute des prix.**

## *Question :*

Comment percevez-vous aujourd'hui la situation économique de la France? Et comment percevez-vous la politique économique du Parti socialiste français, s'il en a une?

## *Sir Roger Douglas*

Il m'est difficile de juger ce qui passe dans votre pays, surtout de mon point de vue qui est géographiquement si éloigné. **Il m'apparaît cependant que si les responsables politiques français font des propositions rationnelles, bien que pas forcément radicales, ils ont la fâcheuse tendance à renoncer dès la première protestation ou levée de boucliers. La situation des taxis en est une bonne illustration.**

Je le répète, il faut persévérer. Si vous cédez à la première occasion, vous détruisez votre crédibilité et encouragez la protestation. Si nous avons montré le moindre doute, nous n'aurions pas pu réduire le nombre de salariés des chemins de fer de 20 000 à 5 000.

Pour mener à bien une réforme structurelle, il faut expliquer les objectifs pour gagner l'adhésion du public. **Et pour atteindre les objectifs,**

**« Les responsables politiques français ont la fâcheuse tendance à renoncer à la première protestation ou levée de boucliers. »**

*« Je ne considère pas ma politique comme étant de droite. La réforme que nous avons menée a été bénéfique pour le Néo-Zélandais moyen. »*

**il faut mettre en lumière aussi bien les avantages que les coûts de la réforme. Sans afficher de doute.** Les agriculteurs ont perdu leurs subventions mais leur situation s'est néanmoins améliorée parce que les industries manufacturières ont perdu les leurs, parce que nous avons libéralisé les chemins de fer et les ports et parce que la productivité globale s'en est ainsi trouvée accrue de 40 % dans certains secteurs. Nous avons supprimé les licences d'importation et réduit les droits de douane pour qu'au total la situation soit meilleure.

*Question :*

Est-ce qu'une des raisons du succès de votre réforme – excusez-moi de la brutalité du propos – c'est que vous avez peut-être fait en tant qu'homme de gauche une réforme typiquement de droite ? En quelque sorte, vous avez fait du thatchérisme de gauche. Je le dis bien évidemment sans aucune agressivité.

*Sir Roger Douglas*

**Je ne considère pas ma politique comme étant de droite.** La réforme que nous avons menée a été bénéfique pour le Néo-Zélandais moyen. En effet, nous avons créé 200 000 ou 300 000 emplois, le chômage est passé de 10 ou 11 % à moins de 4 %. La recette était simple : nous avons aboli les privilèges, tous les privilèges. Avant la réforme, il ne fallait pas être particulièrement malin pour bien gagner sa vie en Nouvelle-Zélande : il suffisait de détenir une licence d'importation ou bien travailler dans un secteur de l'industrie manufacturière protégé par des barrières douanières insurmontables. La réforme a assaini tout cela. **Certes, il y a eu des pertes d'emplois dans les chemins de fer et dans certaines entreprises nationalisées, mais des emplois ont été créés ailleurs.**

Il reste encore beaucoup à faire, notamment dans les domaines du logement, de la santé, de l'éducation et la protection sociale. **Mais les améliorations seront en fait ressenties par les classes les moins aisées.** Je prends toujours l'exemple de McDonald's pour illustrer mon propos en matière d'éducation. Dans ma circonscription, qui est assez pauvre, McDonald's vend des hamburgers au même prix que dans les quartiers les plus riches. Il faudrait qu'il en aille de même pour l'éducation. Nous pouvons y arriver en privatisant. Il peut y avoir des écoles de qualité dans des quartiers défavorisés. Les changements que je vous ai décrits sont bénéfiques pour les catégories sociales les moins aisées.

## *Du courage, pas des mesurettes*

*par Mart Laar,  
premier ministre d'Estonie de 1992 à 1994  
et de 1999 à 2002*

### *Mart Laar*

Merci de votre invitation ici, au Parlement, pour parler du sujet de la réforme structurelle. Je vais essayer de vous expliquer l'évolution de la situation économique en Estonie en précisant d'emblée que je ne suis pas économiste, je suis historien. En tant que tel, lorsque je suis arrivé au poste de Premier ministre, j'ai analysé ce qui avait marché ailleurs. C'est vrai qu'en Nouvelle-Zélande il y avait eu plusieurs mesures qui pouvaient servir d'inspiration. **La première chose que j'ai changée, ce sont les droits de douane, notamment sur les produits agricoles.** Cela n'a pas été facile, surtout au début, mais aujourd'hui notre agriculture est très compétitive. D'ailleurs je dirais que l'objectif systématique de toute réforme doit être de rendre l'économie plus compétitive. Que l'on soit de gauche ou de droite, l'objectif est le même pour tous.

Un élément fondamental de la réussite d'une réforme, c'est le courage. **Il faut oser affronter l'insatisfaction et ne pas se laisser gagner par un questionnement excessif.** Une réforme ambitieuse peut faire peur mais il faut se sentir encouragé par d'autres qui ont réussi ailleurs.

Lorsque, en 1994, j'ai mis en place l'impôt progressif, ou linéaire, certains ont prétendu que cela était insensé. Mais la mesure a été couronnée de succès, elle a donné des idées à nos voisins, la Lettonie et le Lituanie. Et les mêmes esprits chagrins ont alors prétendu qu'il s'agissait d'une particularité des pays baltes, que ça ne pouvait pas marcher ailleurs, jusqu'au jour où la Slovaquie a fait la même chose avec un immense succès. On nous a alors expliqué que l'impôt progressif ne pouvait s'appliquer qu'aux petits pays, jusqu'au jour où la Roumanie l'a adopté, et la Roumanie n'est pas un petit pays. Puis on nous a dit que cette mesure n'est possible que dans des pays peu développés, voire pauvres, où l'administration fiscale est rudimentaire, jusqu'au jour où l'Islande a fait de même et, que je sache, l'Islande est un pays particulièrement riche et développé. Donc les arguments se sont épuisés, sauf celui de la difficulté politique liée à la mise en œuvre de l'impôt progressif. Il est vrai que sur le plan politique ce n'est pas facile, d'où l'importance, je vous l'ai dit, du courage.

**Par ailleurs, je dirais qu'il est important de proposer un programme global de mesures et pas des mesures les unes après les autres.**

*« Il faut oser  
affronter  
l'insatisfaction  
et ne pas  
se laisser  
gagner par un  
questionnement  
excessif. »*

*« Le meilleur moment pour lancer une réforme, c'est la situation de crise économique, parce que tout le monde comprend à quel point il est nécessaire et urgent d'agir. »*

**Peu importe la couleur politique du gouvernement qui réforme.**

Il faut, en tout état de cause, expliquer les raisons et les modalités de la réforme pour que les gens comprennent et suivent.

En conclusion, je dirais que toute réforme structurelle nécessite du courage.

Il faut aussi regarder au dehors et savoir apprendre des réussites des autres.

Le partage d'expérience est donc fondamental.

*Question :*

Une petite question à notre ami estonien. Avec cette crise économique mondiale, est-ce que, dans votre pays, vous percevez l'arrivée des fameux **fonds souverains** ? Est-ce que vous sentez l'impact de cette crise et de cette mobilité de fonds sur votre économie ? Est-ce que cela influence les prévisions que vous faites ?

*Mart Laar*

L'Estonie est elle aussi touchée par la crise. D'une croissance de 12 %, nous sommes redescendus à environ 5 %, ce qui n'est pas plus mal, parce que nous étions en surchauffe. Ces fonds souverains, qui ont un grand pouvoir et une portée mondiale, sont comme des loups dans la forêt qui s'attaquent aux proies les plus faibles. **Les grands fonds souverains peuvent s'attaquer aux économies les plus faibles et les détruire. Il faut donc éviter d'être faible ou lent. C'est par la réforme que nous pouvons y arriver.**

**Le meilleur moment pour lancer une réforme, c'est en situation de crise économique, parce que tout le monde comprend à quel point il est nécessaire et urgent d'agir.** Un cas intéressant dans notre région est celui de la Géorgie, particulièrement privilégiée à l'heure actuelle: les investissements étrangers directs n'y ont jamais été aussi importants. L'argent va toujours quelque part.

## *Articuler l'enseignement, la recherche et l'entreprise*

*Intervention d'Olivier Dassault,  
député UMP de la 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Oise,  
président du groupe Attractivité*

Riche d'innombrables talents et de savoir-faire, la France n'exploite pas ses atouts comme elle le devrait. **En lisant le rapport Attali, on éprouve la satisfaction de retrouver un constat lucide sur la situation exacte de notre pays, et une invocation de la nécessité de réformes.**

Je voudrais faire un point sur l'attractivité. Je crois que cette préoccupation permanente est transversale et qu'en fait aujourd'hui, elle embrasse tous les sujets. Si on veut redonner à la France la place qui doit être la sienne, il s'agit à la fois de retenir nos talents, de promouvoir ceux qui réussissent en France et aussi de faire venir les meilleurs de chez nos voisins. Nos atouts sont la qualité de nos infrastructures, c'est reconnu, et la qualité de nos services publics. **Nos deux handicaps majeurs sont la fiscalité et le droit social.** Le ministre de l'Économie l'a encore confirmé. Je suis certain que, sur ce sujet, Sir Roger Douglas partagera mon point de vue. **J'ai trouvé courageuse la proposition de revenir sur le principe de précaution.** C'est d'autant plus d'actualité que, dans la discussion aujourd'hui sur les OGM, le principe de précaution vient en renfort des tentatives d'obstruction menées par les ultra-gauches pour empêcher la France de participer au progrès mondial, notamment dans le domaine de l'environnement et de l'agriculture pour nourrir demain la planète.

**Autre proposition louable: celle de créer dix grands pôles de recherches universitaires par voie d'appels d'offres.** Ce n'est pas idiot puisque ces pôles d'excellence peuvent être rassemblés sur un même campus, une même structure universitaire, associant laboratoires de recherches et grandes écoles. Cela va également dans le sens de ce sur quoi nous travaillons avec Jean-Michel Fourgous: je suis très attaché à un triptyque pour notre compétitivité qui s'articulerait sur l'enseignement, la recherche et l'entreprise. Je souhaiterais vraiment les assembler et je serais ravi d'avoir l'avis de notre professeur sur ce sujet. Il est important de militer pour des pôles de compétitivité d'excellence, d'intelligence, pour véritablement favoriser les corporations entre les universitaires, les enseignants des écoles, les laboratoires de recherches publics et privés. Cela peut paraître utopique, mais si l'on se rend chez nos voisins, on voit que de tels modèles existent. Notamment en Estonie.

**Dernier point: après les zones franches urbaines, est-ce qu'on ne devrait pas créer des zones franches intellectuelles? Voilà, les clés**

*« J'ai trouvé  
courageuse  
la proposition  
de revenir  
sur le principe  
de précaution. »*

« *Moi, ce que je souhaite surtout pour nos universités, c'est la concurrence.* »

**de notre activité sont notre aptitude à réinventer nos liens sociaux, nos capacités d'innovations.** Ce qui, dans le fond, a toujours été appelé le « génie français » partout dans le monde. On nous envie ce mélange d'audace et de ténacité. Le Français n'est jamais meilleur lorsqu'il peut laisser libre cours à ses talents et mener simultanément plusieurs vies parallèles dans un même esprit de liberté et de responsabilité.

### *Jacques Garello*

Concernant les pôles d'excellence en matière d'enseignement et de recherche, je suis tout à fait d'accord sur le fait que ces activités doivent aller de pair. **Nous sommes d'ailleurs un des rares pays au monde – avec l'Union soviétique – à avoir des centres de recherches séparés de l'université.** L'enseignement de haut niveau doit être assuré par des gens qui sont à la pointe de la recherche. Faute de quoi, les enseignants sont des répétiteurs qui ne peuvent pas avoir l'adhésion des étudiants et n'aideront personne à progresser. La liaison avec l'entreprise, oui, bien sûr... **J'ai partagé mes quarante-sept ans de carrière universitaire entre la faculté et l'entreprise, et je m'y suis beaucoup enrichi: à l'entreprise, j'ai pu apporter une réflexion économique et, en retour, j'ai éclairé mes enseignements, la réflexion de mes étudiants, par les réalités d'entreprises.** Nous nous retrouvons maintenant avec une barrière idéologique entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement. On ne sait pas pourquoi d'ailleurs, il faudrait interroger l'histoire. Aujourd'hui, il y a une prise de conscience de ce qu'est le déficit de la culture économique et d'entreprise en France. Les Français sont des ignorants d'économie et d'entreprise.

**Concernant la construction de grands groupes, j'en ai parlé tout à l'heure, cela paraît procéder quelque peu du constructivisme français. Je ne sais pas quelle est la taille optimale de tels groupes. Regrouper les médecins avec les juristes, les comptables, des linguistes, me paraît tout à fait artificiel. Moi, ce que je souhaite surtout pour nos universités, c'est la concurrence.** Et pour qu'il y ait concurrence, il faut qu'il y ait possibilité de choix par les étudiants, par les familles, par les entreprises. Ce qui veut dire l'autonomie financière, l'ouverture sur l'entreprise et, réciproquement, l'intérêt porté par les entreprises. Pourquoi des écoles comme l'ESSEC et HEC sont-elles des succès? Parce que les chambres de commerce et les entreprises y ont beaucoup investi. En d'autres termes, je ne crois pas que la solution soit de faire du gros pour être présent dans le classement de Shanghai. On est une « grande » université parce qu'on a soixante-dix mille étudiants. Mais si cela ne correspond à aucune réalité scientifique ou culturelle, je ne vois pas l'intérêt de regrouper, par exemple, sept universités (universités d'Aix-Marseille) ayant dix mille étudiants chacune. À condition, bien sûr, d'être autonomes et concurrentes, ce qui n'est toujours pas le cas.

## *Le rapport Attali, c'est le catalogue des 3 Suisses*

*Intervention de Lionnel Luca,  
député UMP de la 6<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes,  
vice-président du conseil général des Alpes-Maritimes*

Je voudrais saluer nos hôtes. J'appartiens aux deux groupes d'amitié, France - Nouvelle-Zélande et France-Estonie. C'est pourquoi je me réjouis de rencontrer d'anciens et actuels responsables politiques dévoués au bien de leur pays. Je voudrais dire, sur le sujet du rapport Attali, qu'il nous fournit l'exemple de ce qu'il ne fallait absolument pas faire : le catalogue des 3 Suisses. **Il y en a pour tout le monde : des affirmations y sont énoncées, puis infirmées. Aussi, ce document n'a-t-il aucune signification.** On y prendra ce qu'il y a de moins mauvais, ce qui est malaisé.

Nous, parlementaires, allons tâcher en tout cas d'être vigilants, surtout les plus libéraux d'entre nous. Quant à moi, je me désespère un peu que, même avec le président de la République et le gouvernement d'aujourd'hui, nous soyons toujours aussi timorés au sujet des exemples étrangers. Il faudrait faire faire un voyage initiatique à toute l'administration française, aux décideurs politiques, à ceux qui exercent les plus hautes responsabilités et tiennent les discours pendant les élections pour, ensuite, se dépêcher de les oublier grâce à leurs cabinets.

**Et puis, tout simplement, il faut retrouver la lucidité et le courage en politique, qui ne sont pas les choses les mieux partagées.** Je ne reviendrai pas sur le niveau d'information de la population, de l'éducation des plus jeunes, je dirais aussi des journalistes, parce que l'ignorance se mêle à l'idéologie : c'est de ça que nous crevons. Et puis, pour le politique, l'impuissance... **J'appelle cela les « trois I » : ignorance, idéologie et impuissance. Nous qui connaissons les méfaits de l'ignorance et de l'idéologie, et bien, nous restons quand même, dans la famille politique qui est la nôtre, une sacrée bande d'impuissants !**

Tant que nous n'aurons pas fait la révolution chez nous comme l'ont fait tous les autres pays, à droite et à gauche, et bien nous continuerons à être un pays en voie de sous-développement. C'est-à-dire le dernier bastion soviétique européen.

*« Il y en a pour tout le monde : des affirmations sont énoncées puis infirmées. Aussi ce document n'a-t-il aucune signification. »*

## Conclusion

par Alain Mathieu, président de Contribuables Associés

Permettez-moi de conclure ce rendez-vous parlementaire en rappelant que le titre de cette réunion était « Croissance : le rapport Attali, et après ? » Après ? Vous, parlementaires, aurez, d'ici un mois, à discuter au Parlement une loi de modernisation de l'économie présentée par madame Christine Lagarde au Conseil des ministres. Il faut que cette loi comporte des mesures qui nous intéressent.

**Dans le rapport Attali – long document de 145 pages, un peu pompeux, un peu ennuyeux – il y a quatre propositions qui nous intéressent réellement et que nous vous demandons de promouvoir lors de cette discussion à l'Assemblée. Ces quatre propositions sont les suivantes :**

- **Pour avoir de la croissance, il faudra baisser les dépenses publiques.**

Je crois que tout le monde est d'accord. Le président de la République l'a dit, « sans réduction des dépenses publiques, nous n'irons pas chercher le brin de croissance qui nous manque ». Mais le rapport Attali précise quatre façons d'y arriver qui nous paraissent très importantes. La première : « Il ne faut pas remplacer deux fonctionnaires sur trois partant à la retraite », alors que la doctrine actuelle est un sur deux. Autrement dit, le rapport Attali est beaucoup plus énergique. Il ne serait peut-être pas inutile que vous le rappeliez. Corrélativement, le rapport Attali dit que les réductions de frais qui résulteront de la réduction du nombre de fonctionnaires, on ne va pas en rendre la moitié à ces deniers, comme le préconise la doctrine officielle, mais seulement un tiers. **Là aussi, il serait bon que vous rappeliez que le rapport Attali a dit cela et que, pourquoi pas, dans le budget que vous allez voter cette année, il soit bien entendu que ce sera deux sur trois et en ne rendant que le tiers des économies aux fonctionnaires.**

- **Deuxième point très important, qui concerne les dépenses des collectivités locales.**

Tous ces points, je voudrais le faire remarquer, n'ont d'ailleurs pas été repris dans la presse. Donc, ceux qui n'ont pas lu le rapport ou qui l'ont lu rapidement ne les ont peut-être pas vus. Pour les dépenses des collectivités locales, le rapport dit : « Elles ne doivent pas dépasser le rythme de l'inflation. » C'est un pas très important. Comment peut-on y arriver ? **Le rapport dit que l'on peut y arriver grâce aux dotations de l'État, qui modulera ses dotations aux collectivités locales de façon à ne pas en donner à celles qui**

**« Pour avoir de la croissance, il faut baisser les dépenses publiques. »**

dépassent le niveau de l'inflation. C'est une proposition très forte et qu'il serait bon que vous rappeliez aussi.

• **Troisième point, qui concerne les HLM et leur budget considérable.**

Le budget du logement en France est deux fois plus important en pourcentage du PIB que celui du pays européen qui nous suit. C'est énorme. Le rapport propose de le réduire sensiblement par une mesure déjà proposée par le gouvernement actuel: vendre les HLM à ceux qui les occupent. Mais au lieu de dire comme le gouvernement actuel: « 1 % des HLM, 40 000 par an, devraient être vendus » – ce que les organismes HLM ont refusé en disant: « Non, on ne s'engage pas sur ces objectifs avant 2010 » –, le rapport Attali dit: « C'est 5 % des HLM pour tous les organismes HLM qui ne feront pas de construction ou de rénovation. » Donc, ce n'est pas tout, mais cela en fait une bonne partie. Reprenez ce chiffre de 5 % et mettez-le dans le budget, vous verrez que vous ferez des économies considérables sur le budget du logement.

• **La quatrième et dernière mesure, sur les chercheurs.**

Cette mesure mérite d'être soulignée parce qu'elle a coûté son poste à un ministre il n'y a pas si longtemps. Je vous rappelle que nos chercheurs sont les seuls au monde à être embauchés à vie à 30 ans. Dans tous les autres pays, on leur fait des contrats de trois ou quatre ans, on juge s'ils sont bons ou pas et on ne garde que les bons. **Eh bien, le rapport Attali dit: « Les nouveaux chercheurs, tous sans exception, vont être embauchés par contrat de quatre ans. »**

Donc, ce sont des points qui n'ont pas été soulignés et qui mériteraient que vous le fassiez. Voilà ce que je voulais dire, Messieurs les parlementaires, vous avez du travail. Finalement, ce rapport Attali pourra nous servir si vous savez l'utiliser dans ce sens.

**« Nos chercheurs sont les seuls au monde à être embauchés à vie à 30 ans. »**



## *Sont intervenus dans les débats*

DASSAULT Olivier

GIRAN Jean-Pierre

LUCA Lionnel

MARIANI Thierry

REYNÈS Bernard

ROUBAUD Jean-Marc

TARDY Lionel

## Les Monographies de Contribuables Associés

N° 13  
Avril 2008

### Les Monographies de Contribuables Associés

# La TVA, un impôt discret mais néfaste

par Pierre Bessard, délégué général, Institut Constant de Rebecque



**CONTRIBUABLES  
ASSOCIÉS**

Contre l'oppression fiscale  
la pression des contribuables

42, rue des Jeûneurs - 75077 Paris 02 - Tél. : 01 42 21 16 24 - Fax : 01 42 33 29 35 - [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org)

À demander auprès de Contribuables Associés, écrivez à :

**Contribuables Associés** : 42, rue des Jeûneurs, 75077 Paris Cedex 02, ou téléphonez au 01 42 21 16 24.

Les monographies sont également consultables sur le site [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org).